



L'ASSISTANT DE RÉALISATION / BLOC 2

Préparer la distribution artistique d'un projet
(long-métrage, série, unitaire)

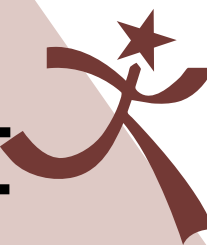
Formations 2023

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPF en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-5
Descriptif des activités	PAGES 6-9
L'action de formation	PAGES 10-11
Public concerné et objectifs	PAGE 12
Modalités de mise en œuvre	PAGE 13
Contenu de l'action	PAGES 14-15
Programme détaillé	PAGES 16-25
Conditions générales de vente	PAGES 27

LE CEFPP
EN QUELQUES MOTS



La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. **Plus de 8 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.**

Le CEFPPF fait **appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations.** Le recours à un grand nombre de ces professionnels – **producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion...** – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « **démarche qualité** », **fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable** des candidats, une **coordination pédagogique** des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, **la contribution d'experts** chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le **suivi post-formation** et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF conventionnées par l'AFDAS donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. **Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.**

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR DE L'AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « ASSISTANT DE REALISATION » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

LE CEFPPF propose deux parcours diplômants reconnus par la **Commission Nationale de la Certification Professionnelle** et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de **l'Éducation Nationale** et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de réalisation** » niveau 5 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de réalisation » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*

Définition d'un bloc de compétence

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lors que celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

"Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)."

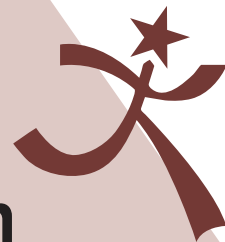
La modularisation des diplômes nécessite de raisonner dans une logique de compétences professionnelles lisibles, tout en prenant en compte les contraintes des entreprises et des salariés en matière d'accessibilité et de financement de la formation.

Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionnel.

Préparer la distribution artistique d'un projet



OBJECTIFS DU BLOC DE COMPETENCE

Préparer la distribution artistique d'un projet (long-métrage, série, unitaire)

- Préparation de la phase de casting
- Dépouillement des rôles
- Casting et choix de la figuration
- Organisation des répétitions, des essais maquillage, costumes • Organisation des réunions avec les chefs de postes
- Collaboration à l'élaboration du plan de travail
- Suivi des démarches auprès du CCHSCT (Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la production audiovisuelle)



LE DIRECTEUR DE CASTING, ENTRE LE RÉALISATEUR, LE PRODUCTEUR ET LES COMÉDIENS.

DESCRIPTIONS DES ACTIVITES

“Le directeur de casting organise sa recherche et sa sélection en fonction de critères imposés par le rôle, et de directives émises par le réalisateur et la production. En règle générale, les artistes très connus ne passent pas par le filtre du directeur de casting, mais sont directement choisis par le réalisateur, qui a parfois écrit le rôle principal de son film à leur intention, ou par le producteur directement.

Le directeur de casting est chargé de repérer, de procéder aux essais et de proposer à un réalisateur des comédiens qui lui paraissent convenir pour un rôle précis. Le directeur de casting est contacté par la production pendant la phase de préparation d'un projet. Il travaille à partir d'un dépouillement et d'un scénario qui lui permet de repérer le nombre de rôles nécessaires et leur importance. Il procède à une présélection de comédiens à partir de ses fichiers, mais il peut également travailler en casting « sauvage », c'est-à-dire en repérant des personnes dans la rue ou dans des lieux publics. Il organise des séances d'essais filmés ou de photos. Il soumet ces éléments au réalisateur qui fait son choix avec la production.

Le directeur de casting n'est généralement pas présent pendant le tournage.”

CPNEF AV



■ POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

L'assistant du directeur de casting organise, sous la responsabilité du directeur de casting, la recherche et la sélection des seconds rôles, des silhouettes et de la figuration en fonction de critères imposés par le rôle, et de directives émises par le réalisateur et la production. L'assistant du directeur de casting, sous la responsabilité du directeur de casting est chargé principalement des petits rôles ou des figurants.

Tout comme son chef de poste, il doit après ses essais montés, proposer au réalisateur sa pré-sélection pour vérifier qu'elle corresponde bien au personnage du scénario.

Le dépouillement général effectué du scénario, il doit ensuite s'entretenir avec le directeur de casting sur les recherches à effectuer. Il va alors consulter son listing ou travailler en casting « sauvage », c'est-à-dire repérer des personnes dans la rue ou dans des lieux publics.

L'assistant du directeur de casting n'est généralement pas présent pendant le tournage.

Évolutions possibles du premier assistant

Après quelques tournages en tant qu'assistant, il est possible d'évoluer vers le poste de directeur de casting.. En règle générale, les artistes très connus ne passent pas par le filtre du directeur de casting, mais sont directement choisis par le réalisateur, qui a parfois écrit ou par le producteur directement. Toutefois, le directeur de casting peut avoir la charge de rechercher le rôle principal (lorsqu'on attend un inconnu avec un profil particulier) ou de rôles secondaires important.

Compétences transversales :

Dans le but d'étendre leur champ de compétence et de répondre aux besoins de certains réalisateurs qui préfèrent collaborer uniquement avec un assistant pour le casting ou le repérage des décors plutôt que de louer les services de prestataires ou d'autres techniciens dédiés à la préparation, les candidats ont la possibilité de suivre 3 autres blocs (organisation logistique, repérages de décors, organisation de distribution artistiques).

VAE

Le bloc « Organisation de la distribution artistique » donnant accès au certificat FFP « Assistant Directeur de casting » peut être évalué par le biais de la VAE.

Il est possible de faire une demande de validation des acquis de l'expérience pour être dispensé, en fonction de son profil, de suivre certaines unités de compétences d'un bloc.

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours :
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Validation des compétences

Dans le cadre de l'obtention du titre "Assistant de Réalisation" inscrit au RNCP, il est possible de compléter cette formation par d'autres blocs de compétences.

Bloc 1 : Organiser et Planifier un tournage (long-métrage, série, unitaire)

Bloc 3 : Préparer les décors (long-métrage, série, unitaire)

Bloc 4 : Préparer la phase logistique et technique d'un tournage (long-métrage, série, unitaire)

renseignements et inscription : info@cefpf.com / standard : 01 40 30 22 35



PUBLIC ET PRE-REQUIS

PUBLIC CONCERNÉ :

Assistants de réalisation, réalisateurs, assistants de production, chefs de file, comédiens (cinéma, fiction TV, films publicitaires).

Les stagiaires peuvent toutefois avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

o Pour les étudiants : un niveau Bac

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF.

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (questionnaire, lettre de motivation, CV).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

OBJECTIF PRINCIPAL :

Conçue dans un souci de polyvalence et de réalisme, cette formation s'attache exclusivement aux fonctions d'assistant directeur de casting. A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances de base nécessaires à l'exercice de la fonction d'assistant directeur de casting de fiction.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS :

La formation est décomposée en 3 modules :

- L'équipe Casting et leur environnement
- Les missions et Savoir Faire d'un Assistant Directeur de Casting
- Exercice d'Application : Casting de rôles sur un court métrage

Objectifs détaillés :

- Gérer les modalités d'organisation d'un casting (prise de rendez-vous, planning)
- Interpréter un scénario et à trouver les comédiens adaptés aux rôles
- Appréhender la direction d'acteurs
- Apprendre à gérer les demandes de la production et de la mise en scène
- Gérer l'aspect logistique et technique d'un casting

A l'issue de ce programme, les stagiaires :

- sauront lire et dépouiller les rôles d'un scénario et analyser les personnages
- appréhenderont les différentes missions du directeur de casting
- connaîtront les modalités d'organisation d'un casting
- comprendront les demandes différenciées des directeurs de casting, producteurs, réalisateurs, agents et comédiens
- sauront axer la recherche de rôles à l'univers d'un réalisateur
- pourront seconder le directeur de casting à différentes étapes de préparation d'un film, à savoir :
 - prise de rendez-vous
 - organisation du planning
 - lancement d'un casting dit « sauvage »
 - mise en forme du trombinoscope
 - montage des essais sélectionnés selon les instructions du directeur de casting
 - suivi auprès des agents de l'évolution du casting

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation



MODALITÉS D'ÉVALUATION DU BLOC DE COMPÉTENCES

Etude de cas et soutenance orale (3 jours de préparation - 40min d'oral) :

A partir d'un scénario de court-métrage, les candidats doivent établir un dossier de casting composé d'une sélection d'images filmées pour des rôles principaux et justifier de leur choix à l'oral face à un jury composé de professionnels en activité .



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	4 semaines soit 140 heures soit 20 jours
Durée hebdomadaire :	35 heures ; 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35 – 01 40 32 45 00
Date des sessions :	Du 20/02/23 au 17/03/23 Du 03/07/23 au 28/07/23

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPF

Les Formateurs référents et les intervenants sont tous des Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique : Alternance de formation théorique et d'exercices pratiques (Travaux Dirigés, une simulation professionnelle à partir d'un scénario de long métrage).

Nombre de stagiaires par poste de travail : 1 ordinateur Mac par personne (logiciel Pack Office)

Modalités d'évaluation : Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.



CERTIFICAT ET INSERTION

Le bloc de compétences *Préparer la distribution artistique d'un projet* est inscrit au RNCP.

Le certificat "Assistant Directeur de Casting" est reconnu par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP)

Depuis 2008,

183 personnes ont suivi la formation Assistant de Réalisation.

82% des personnes qui ont suivi la formation, ont obtenu le titre Assistant de Réalisation inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

77% des personnes qui ont obtenu le titre ont réussi à s'insérer dans le secteur moins de 6 mois après leur formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ SEMAINE 1 : LE CASTING

■ 1^{re} journée :

Définition du poste de responsable de distribution artistique et de son assistant

- Définition du poste de responsable de distribution artistique et de son assistant.
- L'environnement de la recherche du directeur de casting.

■ 2^e journée :

Mise en place de l'exercice pratique

- Distribution d'un scénario de long-métrage
- Préparation des feuilles de dépouillement : relevé de tous les rôles et des indications données sur chaque personnage.

■ 3^e journée :

Rencontre avec un réalisateur de long métrage

Séance de questions sur les attentes du réalisateur : ses attentes et ses demandes par rapport à ses souhaits de distribution, ses orientations de choix de comédiens

Rédaction d'une fiche très précise sur chaque personnage

Renseignements sur la globalité de son profil : aptitudes sportives (équitation, escrime...), artistiques (danse, piano...), linguistiques (maîtrise d'une langue étrangère) ou enfin des aptitudes recherchées (permis de conduire...).

■ 4^e journée :

Construire son réseau professionnel auprès des agents artistiques

Intervention d'un agent artistique
La création du fichier comédien

■ 5^e journée :

La spécificité du casting

- Comment appréhender un acteur, un enfant ;
- Les tournages avec les enfants.
- Présentation de la DDCS, de l'Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix (personne mineure et/ou très jeune enfant) ;
- Exercice pratique : Montage d'un dossier DDCS dans l'optique d'un tournage ;

■ SEMAINE 2 :

MISE EN PRATIQUE DU TRAVAIL D'UN ASSISTANT DE DIRECTEUR DE CASTING

■ 1^{re} journée :

- Les tournages avec les enfants
- La spécificité du casting : Comment appréhender un acteur, un enfant ; directeur de casting et son assistant.
- Exercice : Recherche d'un ou de plusieurs rôles principaux d'un enfant de moins de 16 ans.
- Engagement des mineurs dans un film : autorisation parentale et code de travail.
- Présentation de la DDCS, de l'Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix (personne mineure et/ou très jeune enfant) ;

- Exercice pratique : Montage d'un dossier DDCS dans l'optique d'un tournage ;
- Interventions dans les lieux adaptés à la recherche.

■ 2^e journée :

Intervention d'un réalisateur

Relations du réalisateur et de l'équipe de casting. Directives du réalisateur sur la recherche des rôles :
Ses attentes et ses demandes par rapport à ses souhaits de distribution, ses orientations de choix de comédiens.
Choix des scènes pour les essais
L'organisation du planning des rendez-vous des comédiens

Intervention d'un agent artistique
Ses relations avec les acteurs, sa collaboration avec le directeur de casting et son assistant.

Visite du fichier comédien du Pôle-emploi spectacles à Paris

■ 3^e journée :

La mise en place technique des essais (exercice pratique)
L'utilisation de la caméra et des différents supports.
Comment donner la réplique à un comédien tout en filmant sa scène.
Entraînement pour le tournage des castings : comment cadrer les essais et mettre en valeur les acteurs.

■ 4^e journée :

Préparation d'un casting
Organisation des rendez-vous des essais
Envoi des textes aux agents ou directement aux comédiens.
Mise en place de trombinoscopes pour les rendez-vous (nécessité de gérer les tableaux excel).
Mise en place des essais

■ 5^e journée :

Essais du casting « sauvage » (1) (exercice pratique)
Entretien individuel, photographies, mesures.
Préparation et vérification de la salle et du matériel technique.
Accueil et essais comédiens.
Improvisations et essai avec texte selon l'expérience du comédien
Intervention du formateur pour recadrer le casting en cours

■ SEMAINE 3 :

FINITION DE L'EXERCICE PRATIQUE (1) EXERCICE PRATIQUE INDIVIDUEL (2) (À PARTIR D'UN COURT MÉTRAGE)

■ 1^{re} journée :

Deuxième rencontre avec les réalisateurs des courts métrages
exercice pratique (2) autour de leur scénario et la recherche de leurs personnages / Recherche des profils par rôle.

Phase de préparation de l'exercice (2)

- Dépouillement du scénario du court métrage
- Entretien avec les réalisateurs
- Choix des scènes pour les essais.



■ 2^e journée :

Visionnage et analyses des essais filmés de l'exercice (1)

Visionnage des prises et évaluation de la qualité de jeu, d'écoute, d'intégration des indications, de souplesse...

Choix des acteurs à revoir en « call back » en duo

Redistribution de certains rôles et réflexions sur la cohérence de l'ensemble des rôles distribués.

Choix de nouvelles scènes d'essai plus poussées... rendez-vous, envoi des textes.

Exploitation des essais filmés de l'exercice (1)

Présentation et utilisation des outils techniques.

Dérushage, choix des meilleures prises, montage des essais des acteurs sélectionnés, titrage.

Préparation des différents supports suivant les indications du directeur de casting (sur DVD, clé USB ou en ligne).

■ 3^e, 4^e et 5^e journée

Organisation du Casting « sauvage » - recherche suivant les scénarii de court-métrage.

Recherche de comédiens sur le terrain

Elaboration et diffusion d'annonces

Essais du casting « sauvage » de l'exercice pratique (2)

Entretien individuel, photographies,

Improvisations et essai avec texte selon l'expérience du comédien

■ SEMAINE 4 :

FINITION DE L'EXERCICE PRATIQUE

■ 1^e, 2^e et 3^e journée

Sélections des prises

Visionnage, Analyse et Exploitation des essais filmés :

Présentation et utilisation des outils techniques, dérushage, montage ;

Préparation des différents supports suivant les indications du casting (DVD, clé usb en ligne)

Présélection des prises

Préparation des « call back » en duo avec intervention des réalisateurs des courts-métrages.

Rappel des comédiens sélectionnés

■ 4^e journée :

Préparation du dossier à rendre à la production

■ 5^e journée :

VALIDATION FINALE POUR L'OBTENTION DU CP-FFP

Visionnage et analyse des essais présélectionnés pour justifier du choix définitif des acteurs face à un jury composé de professionnels en activité

Chaque stagiaire préparant son propre rendu des exercices de casting effectués

Bilan de la formation





C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÉGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

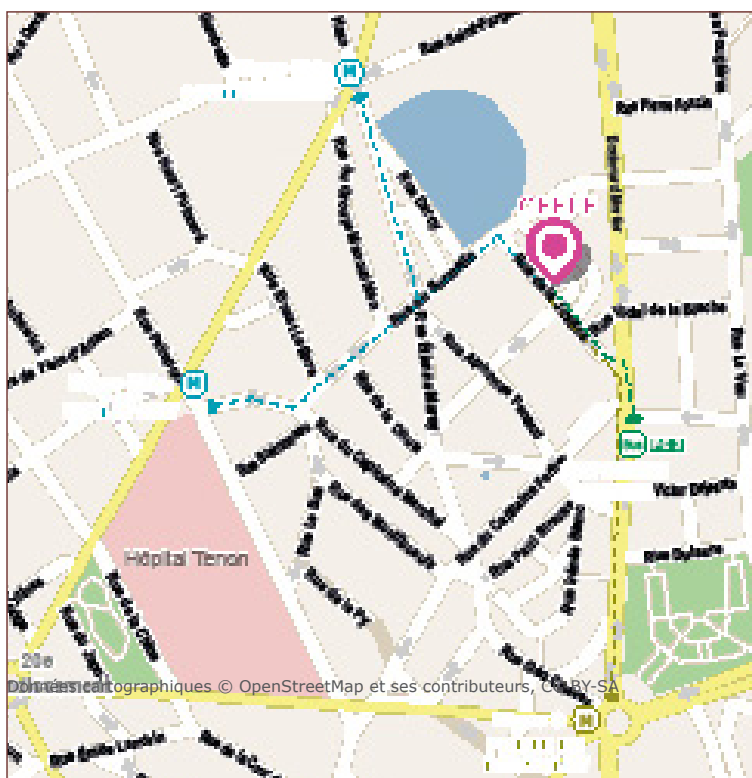
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

55, rue Etienne Marey
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur **Facebook**

 www.facebook.com/CEFPF

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

